

Mesures Particulières

Carte scolaire 2025-2026

Juin 2025

1. Restructuration des écoles

1.1 Modifications au sein d'un regroupement pédagogique intercommunal (actées)

Circonscription d'Altkirch

- Convention entre les communes du RPI Emlingen/Heiwiller/Obermorschwiller/Schwoben, la commune de Tagsdorf et la commune de Wittersdorf concernant l'accueil des élèves des classes élémentaires à la rentrée 2024. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Schwoben (11/03/2025), d'Obermorschwiller (14/04/2025), d'Emlingen (10/04/2025), de Heiwiller (28/03/2025), de Tagsdorf (03/03/2025) et de Wittersdorf (25/03/2025).
- Convention entre le SIAS Emlingen/Heiwiller/Obermorschwiller/Schwoben/Tagsdorf et la commune d'Obermorschwiller concernant l'accueil d'enfant en maternelle à la rentrée 2024. En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune d'Obermorschwiller (11/02/2025) et du procès-verbal des délibérations du comité directeur du SIAS (17/12/2024).
- Régularisation rentrée 2024 : changement de site du poste de direction de l'école primaire intercommunale « Évelyne Nirouet » du RPI Hindlingen/Friesen/Ueberstrass/Largitzen [0680426U] : le poste de direction élémentaire sera sur le site de Friesen au lieu de Hindlingen. En conformité avec le procès-verbal des délibérations du SIS en date du 23/05/2025.

1.2 Fusions d'écoles actées

Circonscription d'Andolsheim

- **Fusion** de l'école maternelle « Les Lauriers » [0681563E] et l'école maternelle « Les Oliviers » [0681952C] de Horbourg-Wihr. Direction unique 4 classes à l'école maternelle « Les Lauriers ». Incidence de +0,25 de décharge de direction (4 classes). **En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune d'Horbourg-Wihr en date du 28 mai 2025.**

Circonscription de Guebwiller

- **Fusion** de l'école maternelle [0680696M] et l'école primaire « Jean Egen » [0681626Y] de Lautenbach. Direction unique à l'école primaire « Jean Egen ». Pas d'incidence de décharge (5 classes au lieu de 4 : 0,25 de droit). **En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Lautenbach en date du 9 avril 2025.**

Circonscription de Mulhouse 1

- **Fusion** de l'école maternelle « Furstenberger » [0681031B] et de l'école élémentaire « Furstenberger » [0681311F] de Mulhouse. Direction unique à l'école élémentaire, qui devient primaire, avec une décharge de droit de 1 pour 25 classes. **En conformité avec la délibération du conseil municipal de Mulhouse du 3 avril 2025.**

Circonscription de Wittelsheim

- **Fusion** de l'école maternelle « Du Silberthal » [0680594B] et de l'école élémentaire « Du Silberthal » [0681402E] de Steinbach. Direction unique à l'école élémentaire « Du Silberthal » qui devient primaire avec maintien de la décharge de droit de 0.25 pour 5 classes. **En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune du 18 mars 2025.**

1.3 Fermetures d'écoles (actées)

Circonscription d'Andolsheim

- **Fermeture** de l'école maternelle « Les Oliviers » [0681952C] de Horbourg-Wihr. (fusion de l'école maternelle « Les Lauriers » [0681563E] et l'école maternelle « Les Oliviers » [0681952C] de Horbourg-Wihr). Direction unique à l'école maternelle « Les Lauriers », avec une décharge de droit de +0,25 pour 4 classes. **En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune d'Horbourg-Wihr en date du 28 mai 2025.**

Circonscription de Guebwiller

- **Fermeture** de l'école maternelle de Lautenbach [0680696M] à la rentrée 2025 (fusion de l'école maternelle [0680696M] et de l'école primaire « Jean Egen » [0681626Y] de Lautenbach). Direction unique à l'école primaire « Jean Egen », avec une décharge de droit de 0,25 pour 5 classes. **En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Lautenbach en date du 9 avril 2025.**

Circonscription de Mulhouse 1

- **Fermeture** de l'école maternelle « Furstenberger » [0681031B] à la rentrée 2025 (fusion de l'école maternelle « Furstenberger » [0681031B] et de l'école élémentaire « Furstenberger » [0681311F] de Mulhouse). Direction unique à l'école élémentaire, qui devient primaire, avec une décharge de droit de 1 pour 25 classes. **En conformité avec la délibération du conseil municipal de Mulhouse du 3 avril 2025.**

Circonscription de Wittelsheim

- **Fermeture** de l'école maternelle « Du Silberthal » de Steinbach [0680594B] à la rentrée 2025 (fusion de l'école maternelle « Du Silberthal » [0680594B] et de l'école élémentaire « Du Silberthal » [0681402E] de Steinbach). Direction unique à l'école élémentaire « Du Silberthal » qui devient primaire avec maintien de la décharge de droit de 0.25 pour 5 classes). **En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune du 18 mars 2025.**

1.4 Fermeture d'écoles (non actée)

Circonscription de Wittelsheim

- Fermeture de l'école maternelle « La Forêt » de Lutterbach [0681456N] à la rentrée 2025. En attente de la délibération du conseil municipal de la commune de Lutterbach.

2. Fusions de directions d'écoles

2.1 Non reconduction de fusions de postes de direction à la rentrée 2025

Circonscription de Mulhouse 1

- La fusion de direction de l'école maternelle « Thérèse » [0681938M] avec l'école maternelle « Sébastien Brant » [0681025V] n'est pas maintenue. Ouverture d'un poste de direction à l'école « Sébastien Brant », avec une décharge de 0,33 et fermeture d'un poste d'adjoint ordinaire.

Circonscription de Wittelsheim

- La fusion de direction de l'école maternelle « centre » [0680610U] et l'école maternelle « Langenzug » [0680613X] de Wittelsheim n'est pas maintenue.
- La fusion de direction de l'école maternelle « géraniums » [0680652P], l'école maternelle « hirondelles » [0681450G] et l'école maternelle « St-Joseph » [0680654S] de Cernay n'est pas maintenue (Fermeture de l'école St Joseph).

2.2 Nouvelles fusions de postes de direction à la rentrée 2025

Circonscription de Mulhouse 1

- Fusion de direction entre l'école maternelle « Thérèse » [0681938M] avec l'école maternelle « de la Cité » [0680627M] de Mulhouse. Direction unique à l'école « Thérèse ». Maintien de la décharge de direction à 0,50 (8 classes).

Circonscription de Riedisheim

- Fusion de direction entre l'école maternelle d'Eschentzwiller [0681306A] avec l'école élémentaire d'Eschentzwiller [0681302W]. Direction unique à l'école élémentaire. Incidence +0.25 de décharge de direction (4 classes).

Circonscription de Wittelsheim

- Fusion de direction entre l'école primaire « Amélie 1 » [0681477L], l'école maternelle « centre » [0680610U] et l'école maternelle « Langenzug » [0680613X] de Wittelsheim. Direction unique à l'école primaire « Amélie 1 ». Décharge complète de direction (14 classes).
- Fusion de direction entre l'école maternelle « géraniums » [0680652P] et l'école maternelle « hirondelles » [0681450G] de Cernay. Direction unique à l'école des « géraniums ». Décharge de direction de 0,5 (9 classes).

3. Ouvertures et fermetures de classes

3.1 Action 1 : enseignement préélémentaire

Circonscription d'Altkirch

- École maternelle « Les Étangs » d'Altkirch [0681528S] : **Annulation de la fermeture** de la 2^{nde} classe bilingue.

Circonscription d'Andolsheim

- École primaire « Rhin/Arc-en-Ciel » de Fessenheim [0682041Z] : **Fermeture** de la 2^{nde} classe monolingue, **Ouverture** de la 2^{ème} classe bilingue et **fermeture** de la section bilingue en maternelle.
- École maternelle « Les Oliviers » de Horbourg-Wihr [0681952C] : **Fermeture** de la dernière classe. Fermeture de l'école (fusion avec l'école maternelle « Les Lauriers » [0681563E] de Horbourg-Wihr)
- École maternelle « Les Lauriers » de Horbourg-Wihr [0681563E] : **Ouverture** de la 2^{nde} classe monolingue (fusion avec l'école maternelle « Les Oliviers » de Horbourg-Wihr [0681952C]), incidence +0,25 de la décharge de direction (4 classes).

Circonscription de Colmar

- École maternelle « Les Pâquerettes » de Colmar [0681153J] : **Fermeture** de la 3^{ème} classe ordinaire.
- École primaire « Serpentine de Colmar [0680200Y] : **Fermeture** de la 2^{ème} classe monolingue en maternelle.

Circonscription de Guebwiller

- École maternelle de Lautenbach [0680696M] : **Fermeture** de la dernière classe (fusion de direction avec l'école primaire « Jean Egen » [0681626Y] de Lautenbach).
- École maternelle « Charles Kienzl – Magenta » de Guebwiller [0680667F] : **Ouverture** de la 5^{ème} classe bilingue.
- École primaire « Jean Egen » de Lautenbach [0681626Y] : **Ouverture** de la 2^{ème} classe maternelle (fusion de direction avec l'école maternelle [0680696M] de Lautenbach).

Circonscription de Mulhouse 1

- École maternelle « Furstenberger » [0681031B] de Mulhouse : **Fermeture** de la classe passerelle, des 3 classes maternelles ordinaires et des 3 classes GS dédoublées. En lien avec la fusion de direction avec l'école élémentaire Furstenberger [0681311F].
- École maternelle « Sébastien Brant » [0681025V] de Mulhouse : **Ouverture** du poste de direction, avec décharge de 0,33 (6 classes), et **fermeture** d'un poste d'adjoint ordinaire (fusion de direction non reconduite avec l'école maternelle « Thérèse » [0681938M] de Mulhouse).

- École maternelle « de la Cité » [0680627M] de Mulhouse : **Fermeture** du poste de direction et **ouverture** d'un poste d'adjoint ordinaire (fusion de direction avec l'école maternelle « Thérèse » [0681938M] de Mulhouse).
- École élémentaire (qui devient primaire) « Furstenberger » [0681311F] de Mulhouse : **Ouverture** d'une classe passerelle, de 3 classes maternelles ordinaires et de 3 classes GS dédoublées. En lien avec la fusion de direction avec l'école maternelle Furstenberger [0681031B].
- Groupe scolaire « Pierrefontaine » [0681459S] de Mulhouse : **Fermeture** de la 3ème classe bilingue en maternelle.

Circonscription de Mulhouse 2

- École maternelle « Sébastien Bourtz » [0681023T] de Mulhouse : **Fermeture** de la 3ème classe ordinaire.
- École maternelle « Saint-Exupéry » [0681147C] de Mulhouse : **Fermeture** de la 2ème classe ordinaire **ouverture** de la 2ème classe « GS dédoublée ».
- Groupe scolaire « Victor Hugo » [0681829U] de Mulhouse : **Ouverture** de la 3ème classe monolingue ordinaire en maternelle.

Circonscription de Mulhouse 3

- École maternelle « George Sand » [0681045S] de Mulhouse : **Fermeture** de la 3ème classe.
- École maternelle « Christian Zuber » [0681028Y] de Mulhouse : **Fermeture** de la 5ème classe ordinaire monolingue.

Circonscription de Riedisheim

- École maternelle intercommunale du RPI Steinbrunn-le-Haut/Steinbrunn-le-Bas [0681463W] : **Ouverture** de la 3ème classe à Steinbrunn-le-Haut.
- École maternelle d'Eschentzwiller [0681306A] : **Fermeture** du poste de direction et **ouverture** d'un poste d'adjoint (fusion de direction avec l'école élémentaire d'Eschentzwiller [0681302W]).
- Groupe scolaire « Jean d'Ormesson » de Habsheim [0681552T] : **Ouverture** de la 3ème classe monolingue en maternelle.

Circonscription de Saint-Louis

- École primaire de Hegenheim [0681504R] : **Fermeture** de la 2ème classe bilingue en maternelle.
- École primaire « Les Tilleuls » de Buschwiller [0681651A] : **Fermeture** de la classe bilingue en maternelle (incidence -0,25 de la décharge de direction (3 classes)).

Circonscription de Wittelsheim

- École maternelle « La Clé des Champs » de Pfstatt [0680725U] : **Fermeture** de la 6ème classe (incidence - 0,08 de décharge de direction).
- École maternelle « La Forêt » de Lutterbach [0681456N] : **Fermeture** de la dernière classe (transfert de la classe vers l'école primaire « René Cassin » de Lutterbach (ligne 861a)).
- École maternelle « Du Silberthal » de Steinbach [0680594B] : **Fermeture** des 2 classes ((transférées vers l'école élémentaire "Du Silberthal" de Steinbach" - ligne 529a) – fusion des 2 écoles).
- École maternelle « centre » [0680610U] de Wittelsheim : **fermeture** du poste de direction monolingue et **ouverture** d'un poste d'adjoint monolingue (fusion de direction avec l'école primaire « Amélie 1 » [0681477L] de Wittelsheim).
- École primaire « Du Silberthal » de Steinbach [0681402E] : **Ouverture** de 2 classes maternelles (transfert venant de l'école maternelle "Du Silberthal" - ligne 297). **Maintien** de la décharge de direction de droit à 0,25 (5 classes) – fusion des 2 écoles).
- École primaire « René Cassin » de Lutterbach [0681828T] : **Ouverture** d'une classe monolingue en maternelle (transfert venant de l'école maternelle « La Forêt » de Lutterbach (ligne 286)).

3.2 Action 2 : enseignement élémentaire

Circonscription d'Altkirch

- École primaire intercommunale « Le Petit Prince » du RPI Durmenach/Bouxwiller/Werentzhouse/Roppentzwiller [0680393H] : **Ouverture** de la 4^{ème} classe en élémentaire (incidence +0,08 de décharge de direction (6 classes)).
- École primaire « Les Nivéoles » de Waldighoffen [0680757D] : Ouverture de la 4^{ème} classe monolingue en élémentaire (incidence +0,17 de décharge de direction (9 classes)).

Circonscription d'Andolsheim

- École élémentaire de Sundhoffen [0681221H] : **Fermeture** de la 4^{ème} classe (incidence -0,25 de décharge de direction (3 classes)).
- École élémentaire « Jeanne Meyer » d'Andolsheim [0680481D] : Fermeture de la 3^{ème} classe bilingue et ouverture d'une section bilingue (incidence -0,08 de décharge de direction (5 classes)).

Circonscription de Colmar

- École élémentaire « Anne Frank » de Colmar [0681391T] : **Ouverture** de la 5^{ème} classe « CP dédoublé ».
- École primaire « Pfister » de Colmar [0681797J] : **Ouverture** de la 2^{ème} classe "CP dédoublé", **fermeture** de la 7^{ème} classe bilingue et **ouverture** d'une section bilingue en élémentaire.

Circonscription de Mulhouse 1

- École élémentaire « Furstenberger » [0681311F] de Mulhouse : **Annulation de la fermeture** de la 4^{ème} classe « CP dédoublé ».
- Groupe scolaire « Simone Veil » [0682122M] de Mulhouse : : **Annulation de l'ouverture** de la 4^{ème} classe « CP dédoublé ».

Circonscription de Mulhouse 2

- Groupe scolaire « Nordfeld » [0680984A] de Mulhouse : **Ouverture** de la 4^{ème} classe « CE1 dédoublé ».

Circonscription de Thann

- École élémentaire de Burnhaupt-le-Haut [0681257X] : **Annulation de la fermeture** de la 5^{ème} classe.

Circonscription de Wintzenheim

- École élémentaire « Les Cèdres » de Wintzenheim [0681257X] : **Ouverture** de la 6^{ème} classe (incidence +0,08 de décharge de direction (6 classes)).

Circonscription de Wittelsheim

- École élémentaire « Centre » de Wittelsheim [0680322F] : **Ouverture** de la 5 classe bilingue.
- École primaire « Du Centre » de Wittelsheim [0680927N] : **Annulation de la fermeture** de la 10^{ème} classe monolingue en élémentaire.

4. Action 3 : besoins éducatifs particuliers

4.1 Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis-école)

Circonscription d'Andolsheim

- École élémentaire « Les Tilleuls » de Blodelsheim [0681478M] – ligne 599 : **Ouverture** d'un dispositif Ulis.

Circonscription de Thann

- École primaire à Burnhaupt-le-Bas [0681336H] – ligne 961 : **Annulation de l'ouverture** d'un dispositif Ulis.
- École élémentaire « Les Abeilles » de Masevaux-Niederbruck [0681766L] – ligne 587 : **Ouverture** d'un dispositif Ulis

4.2 École inclusive

- **Annulation de l'ouverture d'un poste** d'enseignant référent à la scolarisation des élèves en situation de handicap ouverts en février implantés à la circonscription ASH [0680102S]. Pour information, ce 3^{ème} poste sera pris en charge par le BOP 139 (enseignement privé)
- **Ouverture de 14 postes** d'enseignant coordonnateur « Pôle d'Appui à la Sclolarité (PAS) », implantés à la circonscription ASH [0680102S] et financés comme suit :
 - o **2 postes** sur le BOP 140.
 - o **12 postes** pris en charge par une dotation complémentaire fléchée.
 - o Pour information, 3 autres postes seront pris en charge par le BOP 141 (2nd degré).
- **Ouverture** d'un poste « Trouble neurodéveloppement (TND) », implanté à la circonscription « IEN ASH » [0680102S] et pris en charge par une dotation complémentaire fléchée.

4.3 Unité Pédagogique pour Élèves Allophones nouvellement Arrivés (UPE2A)

- **Régularisation Rentrée 2024** : le poste de coordonnateur administratif départemental sera implanté à la circonscription de Mulhouse 1 (au lieu de Mulhouse 3) et rattaché au Groupe scolaire « Hélène Burger » [0682119J] de Mulhouse 1.
- **Fermeture** du demi-poste UPE2A au Pôle Scolaire « Robelin » du RPI Ferrette/Ligersdorf/Bendorf/Lucelle/Winkel/Kiffis/Sondersdorf [0681657G].

5. Action 4 : formation

- Néant

6. Action 5 : remplacement

6.1 Brigade ZIL

- **Fermeture** de 2 postes « brigade ZIL » (ouverts et non rattachés à la rentrée 2024).

6.2 Postes « Titulaires départementaux »

- Fermeture de 2 postes « Titulaires départementaux » dédiés aux décharges des directeurs des écoles de moins de 4 classes :
 - 1 poste rattaché à la circonscription de Riedisheim [0681791C] pour couvrir les écoles de 1 à 3 classes des circonscriptions de Riedisheim, de Wittenheim et de Mulhouse 1, 2 et 3.
 - 1 poste rattaché à la circonscription d'Altkirch [0680124R] pour couvrir les écoles de 1 à 3 classes des circonscriptions d'Altkirch, de Saint-Louis et d'Illfurth.

6.3 Brigade départementale

- **Rattachements** suite à la création d'une brigade départementale de 12 postes, qui viendra renforcer les équipes de ZIL dans les circonscriptions :

0681742Z	E.E.PU	JEAN RASSER	ENSISHEIM	GUE	1
0682121L	E.P.PU	CLAIRE ROMAN	MULHOUSE	M1	1
0681845L	E.P.PU	DROUOT	MULHOUSE	M2	1
0681829U	E.P.PU	VICTOR HUGO	MULHOUSE	M2	1
0681558Z	E.E.PU	KLEBER	MULHOUSE	M3	1
0681718Y	E.P.PU	NATHAN KATZ	HABSHEIM	RIE	1
0681622U	E.P.PU	CENTRE	RIXHEIM	RIE	1
0681513A	E.P.PU	ROLAND IGERSEIM	HESINGUE	SLO	1
0680950N	E.P.PU	ERNEST WIDEMANN	SAINT-LOUIS	SLO	1
0680322F	E.E.PU	CENTRE	WITTELSHEIM	WTL	1

0680891Z	E.P.PU	LAMARTINE	ILLZACH	WTN	1
0680972M	E.P.PU	CURIE-FREINET	WITTENHEIM	WTN	1

- **Ouverture** de 4 postes « brigade départementale » supplémentaires.

7. Action 6 : pilotage et encadrement

7.1 Postes conseillers pédagogiques

Nouvelle cartographie des 7,5 postes de conseiller pédagogique « Langues vivantes » à la rentrée 2025 :

0680124R	IEN ALTKIRCH	ALTKIRCH	0,25
0681986P	IEN ANDOLSHEIM	ANDOLSHEIM	0,5
0680119K	IEN COLMAR	COLMAR	0,5
0680121M	IEN GUEBWILLER	GUEBWILLER	0,5
0682040Y	IEN ILLFURTH	ILLFURTH	0,15
0680120L	IEN INGERSHEIM	INGERSHEIM	0,60
0682027J	IEN MULHOUSE 1, 2, 3	MULHOUSE 1, 2, 3	0,75
0681751J	IEN SAINT-LOUIS	SAINT-LOUIS	0,75+0,25
0681791C	IEN RIEDISHEIM	RIEDISHEIM	0,75
0680125S	IEN THANN	THANN	0,25
0681759T	IEN WINTZENHEIM	WINTZENHEIM	0,25
0681709N	IEN WITTELSHEIM	WITTELSHEIM	0,5
0681349X	IEN WITTENHEIM	WITTENHEIM	0,5
0689999Z	IA (CPD LV)	COLMAR	1

7.2 Postes de direction

7.2.1 Décharges de droit

Circonscription d'Altkirch

- École primaire intercommunale « Le Petit Prince » du RPI Durmenach/Bouxwiller/Werentzhofen/Roppentzwiller [0680393H] : La décharge de direction de droit passe de 0,25 à 0,33 (6 classes après ouverture).
- École primaire « Les Nivéoles » de Waldighoffen [0680757D] : la décharge de direction de droit passe de 0,33 à 0,50 (école de 9 classes après ouverture).

Circonscription d'Andolsheim

- École élémentaire de Sundhoffen [0681221H] : la décharge de direction de droit passe de 0,25 à 0 (école de 3 classes après fermeture).
- École élémentaire « Jeanne Meyer » d'Andolsheim [0680481D] : la décharge de direction de droit passe de 0,33 à 0,25 (école de 5 classes après fermeture).
- École maternelle « Les Lauriers » de Horbourg-Wihr [0681563E] : la décharge de direction de droit passe de 0 à 0,25 (4 classes au lieu de 3 après la fusion de direction avec l'école maternelle « Les Oliviers » [0681952C])

Circonscription de Riedisheim

- École élémentaire d'Eschentzwiller [0681302W] : la décharge de direction de droit passe de 0 à 0,25 (4 classes au lieu de 3 après la fusion de direction avec l'école maternelle d'Eschentzwiller [0681306A]).

Circonscription de Saint-Louis

- École primaire « Les Tilleuls » de Buschwiller [0681651A] : la décharge de direction de droit passe de 0,25 à 0 (école de 3 classes après fermeture).

Circonscription de Wintzenheim

- École élémentaire « Les Cèdres » de Wintzenheim [0681257X] : la décharge de direction de droit passe de 0,25 à 0,33 (école de 6 classes après ouverture).

Circonscription de Wittelsheim

- École maternelle « La Clé des Champs » de Pfstatt [0680725U] : la décharge de direction de droit passe de 0,33 à 0,25 (5 classes au lieu de 6 après fermeture).
- École primaire « Amélie 1 » [0681477L] de Wittelsheim : la décharge de direction de droit passe de 0,25 à 1 (14 classes au lieu de 5 après la fusion de direction avec l'école maternelle « centre » [0680610U] et l'école maternelle « Langenzug » [0680613X] de Wittelsheim).

7.2.2 Décharges de direction à titre exceptionnel

7.2.2.1 Reconduction des décharges exceptionnelles

Circonscription de Mulhouse 3

- École maternelle « Porte du Miroir » de Mulhouse 3 [0681460T - 8 classes] : la décharge de direction sera de 0,50 au lieu de 0,33 [à titre exceptionnel pour la difficulté scolaire] à la rentrée 2025.

Circonscription de Wittenheim

- École maternelle « La Fontaine » de Wittenheim [0680614Y - 7 classes] : la décharge de direction sera complète au lieu de 0,33 [à titre exceptionnel pour la gestion de 6 PIAL] à la rentrée 2025.

7.2.2.2 Décharge exceptionnelle non reconduite

Circonscription d'Andolsheim

- École élémentaire « Charles Perrault » de Volgelsheim [0681413S - 6,5 classes] : la décharge de direction à titre exceptionnel pour la gestion de PIAL ne sera pas reconduite à la rentrée 2025 (Le PAS couvre ce secteur).

Circonscription de Thann

- École élémentaire « Bungert » de Thann [0680307P – 8 classes] : la décharge de direction à titre exceptionnelle n'est pas maintenue. Décharge de droit de 0,33.

7.2.2.3 Nouvelles décharges exceptionnelles

Circonscription de Guebwiller

- École primaire intercommunale « L'III aux Enfants » d'Oberhergheim [0680715H] : la décharge de direction fusionnée sera de 0,50 au lieu de 0,33 pour la direction de 2 écoles à 4 classes chacune à titre exceptionnel.
- École élémentaire « De La Mine » d'Ensisheim [0681695Y] : la décharge de direction sera de 0,33 au lieu de 0,25 (5 classes) à titre exceptionnel pour l'engagement USEP et pour les travaux à l'école élémentaire « Jean Rasser » qui va entraîner l'accueil temporaire d'une classe ou 2 classes supplémentaires sur l'année scolaire 2025-2026.

Circonscription de Riedisheim

- École maternelle « Entremont » de Rixheim [0681172E] : la décharge de direction fusionnée sera de 0,66 au lieu de 0,50 pour la direction d'une école de 4 classes et d'une école de 7 classes à titre exceptionnel.

Circonscription de Wittelsheim

- École élémentaire « Les Lilas » de Cernay [0681884D] : la décharge de direction fusionnée sera de 0,50 au lieu de 0,33 pour la direction d'une école de 4 classes et d'une école de 5 classes à titre exceptionnel.

8. Action 7 : personnels en situations diverses

- Néant.